

# Les interventions auprès des adolescents délinquants augmentent le risque de crimes violents à l'âge adulte

**R. E. Tremblay,**

**F. Vitaro**

Univ. de Montréal

**U. Gatti**

Univ. Genoa, Italie

**D. Nagin**

Univ. Carnegie-Mellon, USA



# *Dr Wolfred Nelson*

*Chef des Patriotes, 23 nov. 1837, St-Denis*

*Inspecteur des prisons, 1851*



1791–1863

## *Jeunes délinquants – Rapport 1852*

« On a prétendu rendre un service à la société en établissant des maisons de refuge, pour les (adolescents délinquants). Je puis assurer d'après l'étude approfondie ...que j'en ai pu faire pendant l'espace de huit ans, que je me suis convaincu qu'un législateur ne pouvait faire un plus funeste présent à la société. En effet, ces maisons, au lieu d'être des maisons d'éducation ou de correction ne sont que des maisons de corruption où s'élève une génération de voleurs et de tous les vices imaginables. Je considère un enfant qui tombe dans une de ces maisons comme un enfant irrécupérable.

Continuellement en contact pendant plusieurs années avec de jeunes gens plus pervers qu'eux, ils contractent une telle habitude du vice qu'ils n'en rougissent plus ; au contraire ils rougissent de pratiquer des actes de vertu... ils deviennent hypocrites, dissimulés, menteurs, impies ... ils entrent dans une prison avec autant de plaisir qu'un enfant de famille entre dans la maison de son père ..., ils ne trouvent d'ailleurs de sympathie que parmi les habitants de ces lieux, ils ne sont bien que là. J'ai vu de jeunes gens entrer dans un pénitencier avec autant de bonheur que s'ils avaient été à des noces. »

# Étude Longitudinale-Expérimentale de Montréal

---

- Sujets** : 1 037 garçons de milieux défavorisés
- Âge à l'évaluation** : 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 23, 28
- Sources** : Enseignants, pairs, parents, auto, dossiers officiels.  
Observations à la maison, à l'école, en laboratoire.
- Prévention** : Parents, enfant et enseignant (âge 7-9 ans)

# Loi des jeunes délinquants - 1908

## **Philosophie**

Les adolescents délinquants ne sont pas traités comme des contrevenants mais comme étant dans une condition de délinquance qui nécessite aide, guidance et supervision.

## **Sentences**

Amendes, probation, placement auprès de sociétés d'aide à l'enfance et école de réforme.

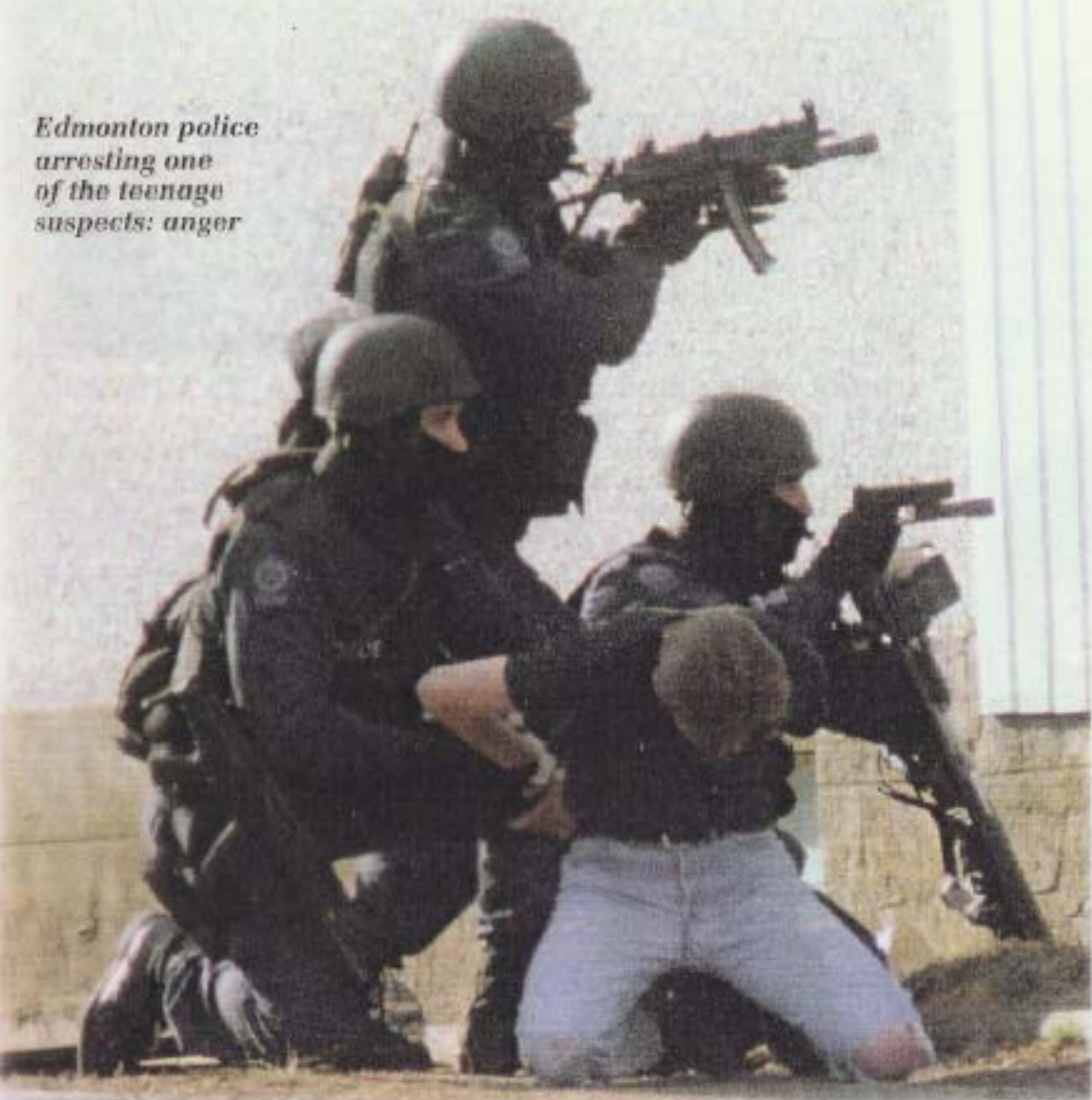
# Loi des jeunes contrevenants - 1984

## Le « modèle justice ».

On reconnaît les besoins particuliers et la vulnérabilité des jeunes, mais on met aussi l'accent sur la protection du public et les droits des jeunes.

**L'emphase est moins sur l'intervention sociale, et plus sur les droits et les obligations.**

Edmonton police  
arresting one  
of the teenage  
suspects: anger



JACK DAGLEY/EDMONTON SUN

## *Brutal murders in Edmonton and Montreal reignite the debate over teenage criminals*

three Montreal teenagers were charged with beating a 75-year-old retired Anglican minister and his 70-year-old wife to death with baseball bats,

last week's murders show that young people are out of control. "People are scared of teenagers," she said, "and don't want to walk past a group of kids in the mall."

Earlier uproars over violent youth crime prompted Justice Minister Allan Rock to introduce amendments to the Young Offenders Act

"But we have to remember that we ought not to make policy on the basis of these cases."

CANADA

# Young and dangerous

# Loi des Jeunes Contrevenants

## Bill C-37 - 1995

### Plus sévère

- Les 16-17 ans généralement référés à la cour adulte si il y a crime violent
- L'emprisonnement maximum pour meurtre passe de 5 à 10 ans

# Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents - 2002

- Il y a sur-utilisation de l'incarcération. Le Canada a le taux d'incarcération des adolescents le plus élevé des pays occidentaux, y compris les États-Unis.
- Les tribunaux sont trop souvent sollicités pour des affaires mineures qui se prêtent mieux aux mesures extrajudiciaires.
- Objectif de la LSJPA: faire répondre l'adolescent de l'infraction qu'il a commise par l'imposition de sanctions justes assorties de perspectives positives favorisant sa réadaptation et sa réinsertion sociale



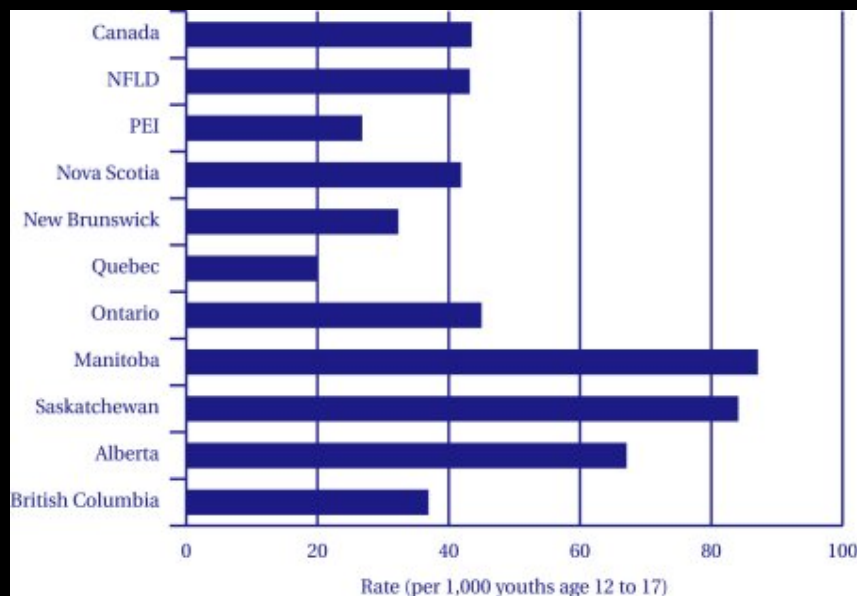
# ***Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents -2008***

Depuis le 24 mai 2008, le ministre Nicholson a rencontré des intervenants clés dans le domaine de la justice applicable aux jeunes dans toutes les régions du Canada, afin d'obtenir leurs points de vue sur l'amélioration de la LSJPA.

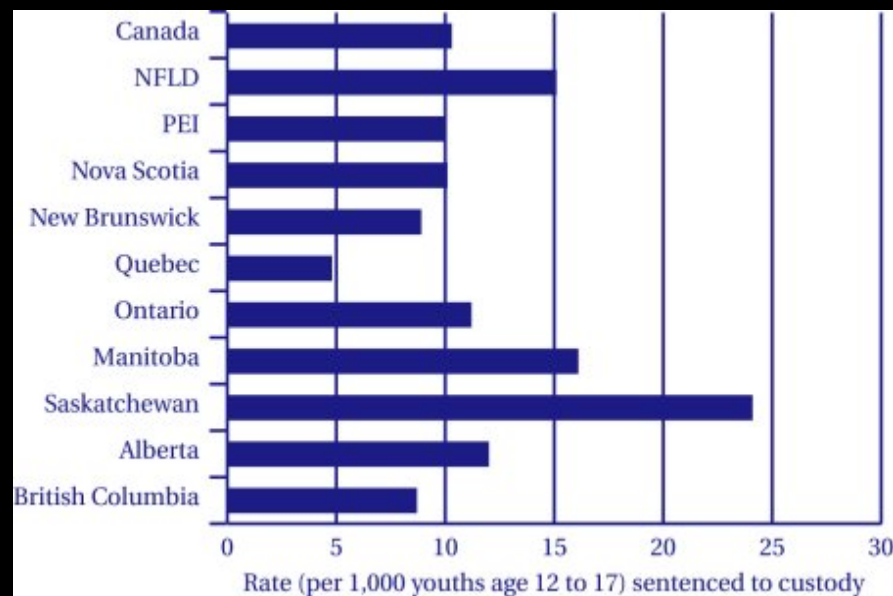
« Les Canadiens ont l'impression que les jeunes délinquants qui ont commis des crimes graves avec violence ne sont pas toujours tenus pleinement responsables aux termes de la *Loi* », a indiqué le ministre Nicholson. « Notre gouvernement partage cette préoccupation et est déterminé à faire en sorte que les peines imposées aux adolescents soient proportionnelles à la gravité du crime commis. »

# Taux par 1 000 jeunes de 12 à 17 ans (1998-99)

## Au tribunal de la jeunesse



## Placé sous garde



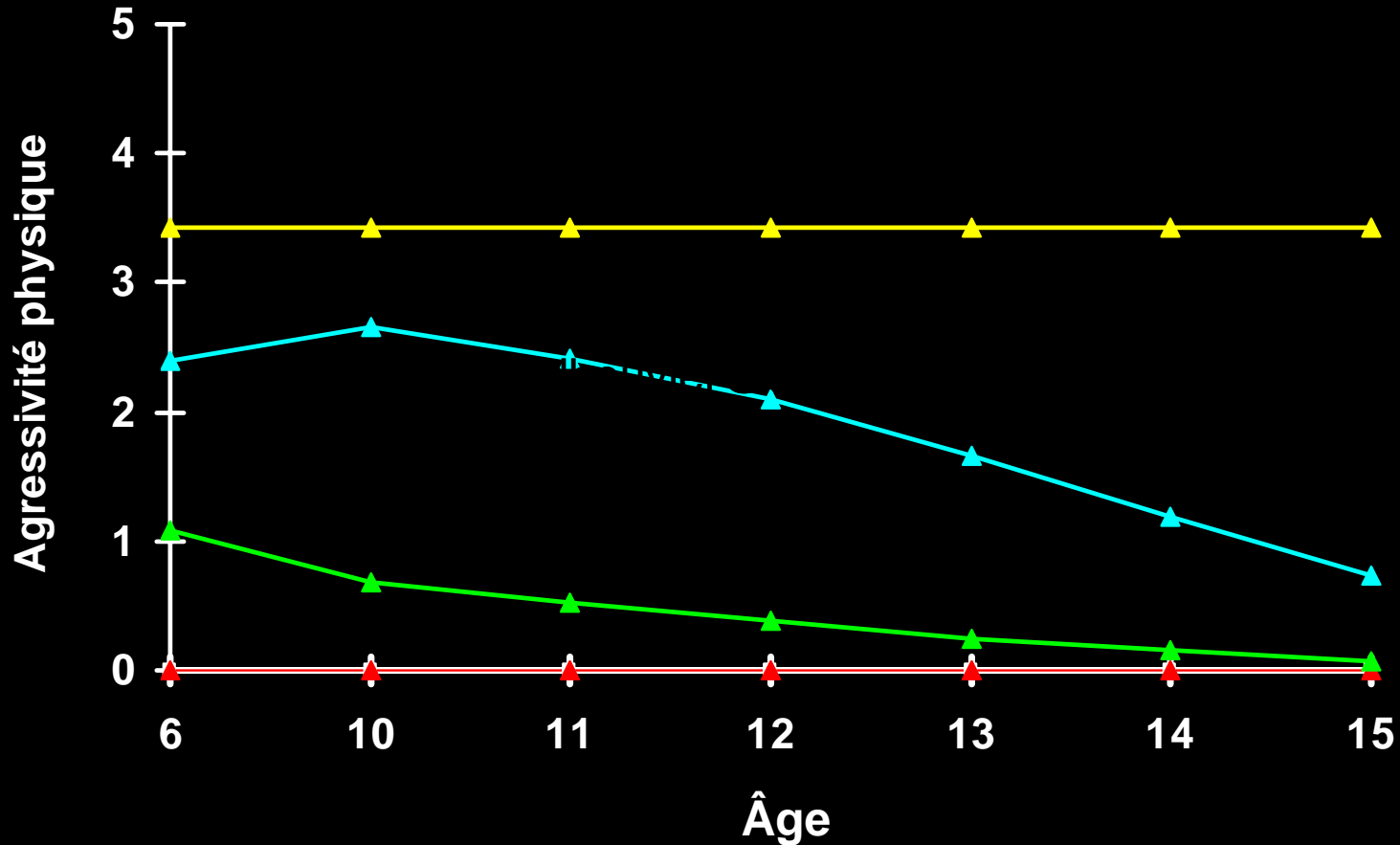
# Étude Longitudinale-Expérimentale de Montréal

---

- Sujets** : 1 037 garçons de milieux défavorisés
- Âge d'évaluation** : 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 23, 28
- Sources** : Enseignants, pairs, parents, auto, dossiers officiels.  
Observations à la maison, à l'école, en laboratoire.
- Prévention** : Parents, enfant et enseignant (âge 7-9 ans)

# TRAJECTOIRES D'AGRESSION PHYSIQUE

(Nagin & Tremblay, 1999)



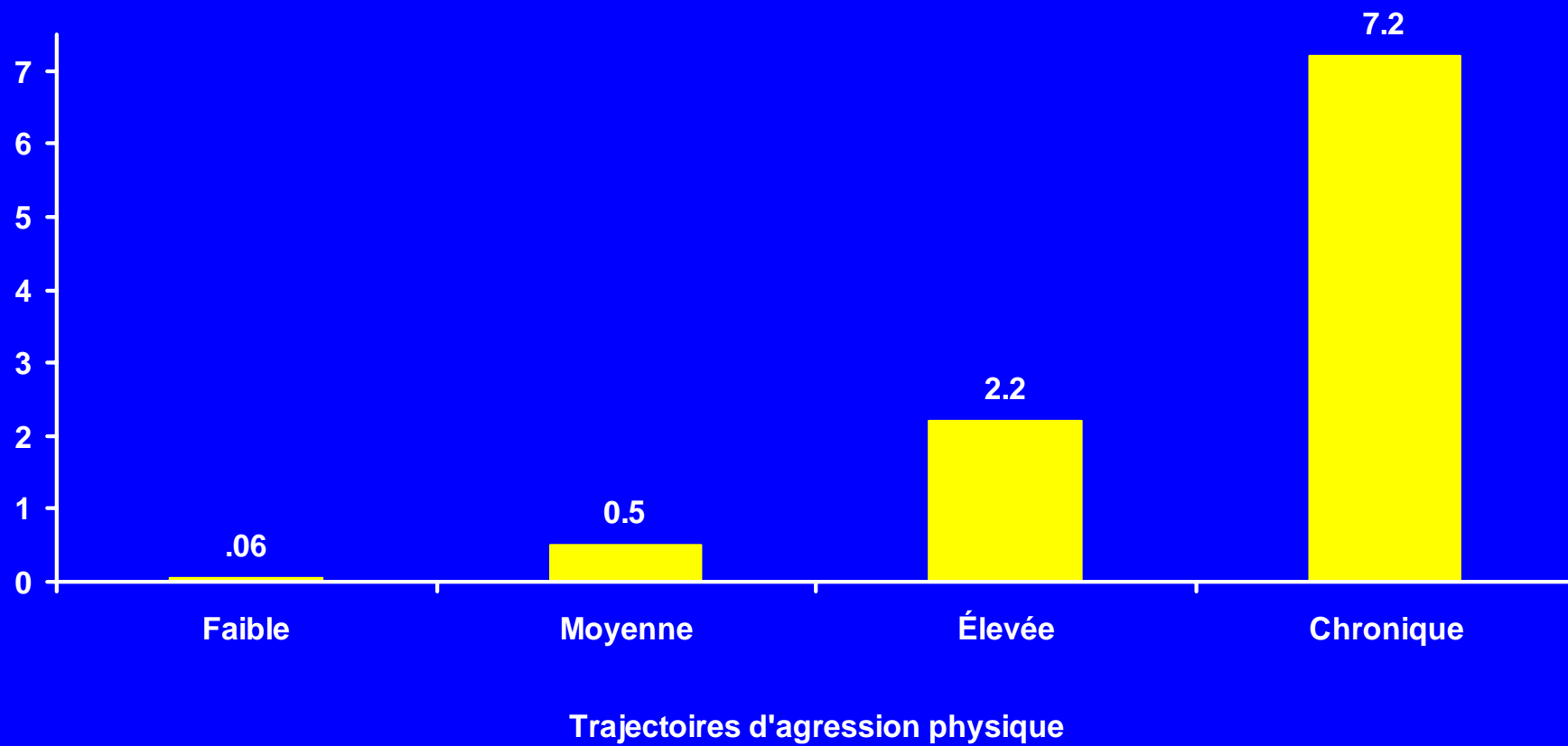
▲ Faible (14%)

▲ Moyenne (53%)

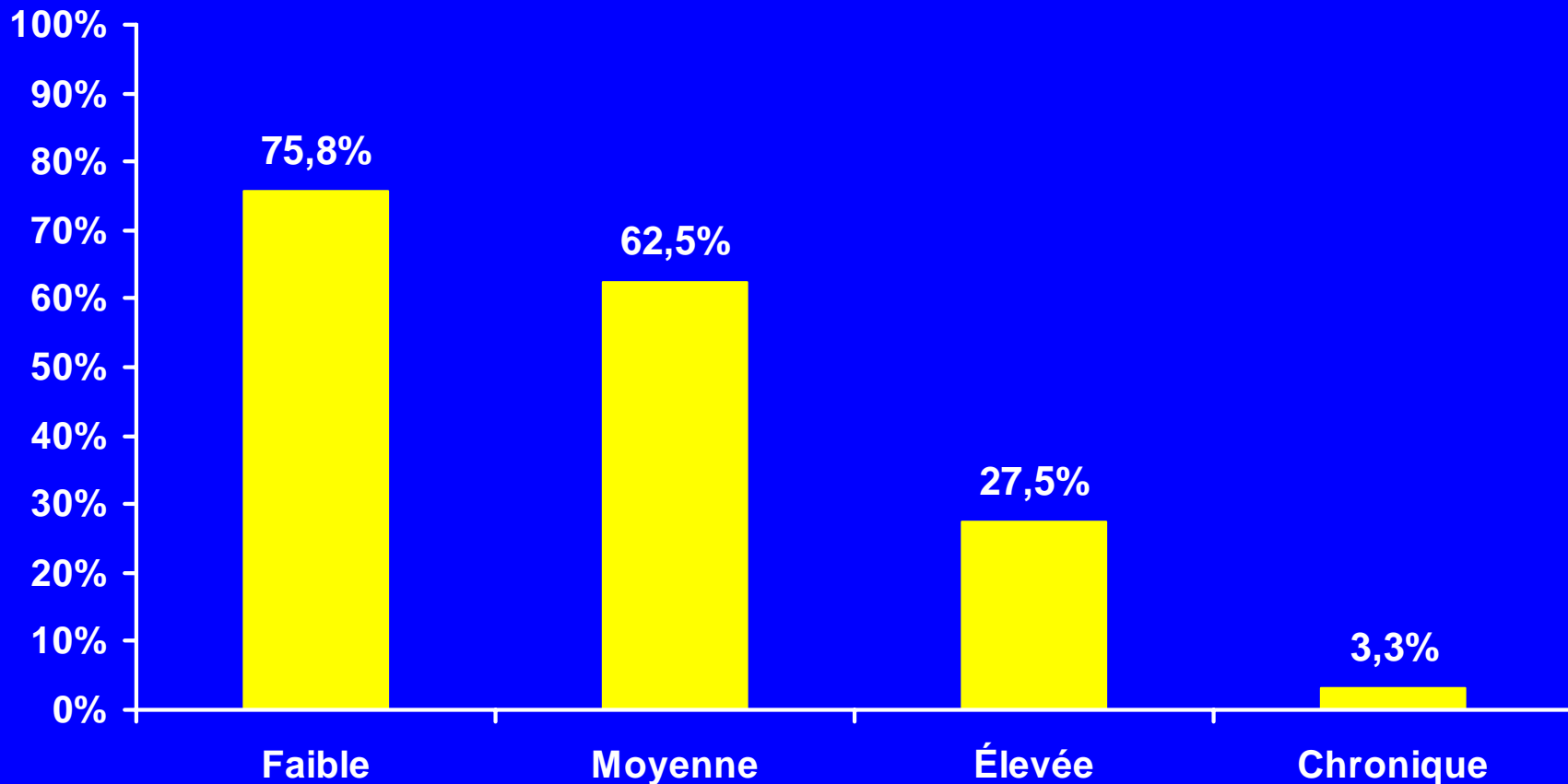
▲ Élevée (28%)

▲ chronique (4%)

# Délits enregistrés par le tribunal des mineurs selon la trajectoire d'agression physique



# Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires selon la trajectoire d'agression



# Garçons ÉLEM sous la LJC

(12-17 ans 1990-1996)

<b>Total</b>	<b>15% (113 / 779)</b>
• <b>Sans supervision</b>	<b>48</b>
• <b>Avec supervision</b>	<b>36</b>
• <b>Placement</b>	<b>29</b>

# Dossiers Criminels - Garçons ELEM

## 18-24 ans

<b>Total</b>	<b>17.6%</b> (137/779)
Violence	17.9%
Propriété	31.2%
Drogue	16.4%
Autres	34.3%



# Prédicteurs du placement LJC

- QI
- Délinquance auto-révélee 10-12 ans\*\*\*
- Impulsivité-hyperactivité\*\*\*
- Revenu familial\*
- Statut familial
- Supervision parentale\*
- Amis déviants\*

# Intervention tribunal 13-17 ans et condamnations violence 18-24 ans

(Après contrôle des variables confondantes)

## Prédicteurs

OR

Intervention tribunal

9

- Sans supervision

3

- Avec supervision

16

- Placement

51

# Intervention tribunal 13-17 ans et Condamnations 18-24 ans

(Après contrôle des variables confondantes)

	<b>OR</b>
<b>Intervention tribunal</b>	<b>7</b>
• <b>Sans supervision</b>	<b>2</b>
• <b>Avec supervision</b>	<b>14</b>
• <b>Placement</b>	<b>38</b>

*Dr Wolfred Nelson*  
*Inspecteur des prisons, 1851*



## ***Jeunes délinquants – Rapport 1852***

**Continuellement en contact pendant plusieurs années avec de jeunes gens plus pervers qu'eux, ils contractent une telle habitude du vice qu'ils n'en rougissent plus ; au contraire ils rougissent de pratiquer des actes de vertu ... ils entrent dans une prison avec autant de plaisir qu'un enfant de famille entre dans la maison de son père ..., ils ne trouvent d'ailleurs de sympathie que parmi les habitants de ces lieux, ils ne sont bien que là.**

# Autres études

- Dishion, T. J., McCord, J., & Poulin, F. (1999). Iatrogenic effects in early adolescent interventions that aggregate peers. *American Psychologist*, 54(9), 755-764.
- Dodge, K. A., Dishion, T. J., & Lansford, J. E. (2006). Deviant peer influences in intervention and public policy for youth. *Social Policy Report*, 20(1).
- Huizinga, D., Schumann, K., Ehret, B. & Elliott, A. (2001) Effect of Juvenile Justice System Processing on Subsequent Delinquent and Criminal Behavior: A Cross-National Study. Rockville: National Institute of Justice/NCJRS.
- Klein, M. W. (1986). Labeling theory and delinquency policy. An experimental test. *Criminal Justice and Behavior*, 13(1), 47-79.
- Lipsey, M. (2006). The effects of community-based group treatment for delinquency: A meta-analytic search for cross-study generalizations. In K. A. Dodge, T. J. Dishion & J. E. Lansford (Eds.), *Deviant peer influences in programs for youth* (pp. 162-184). New York, NY: Guilford Press.

# Conclusions

- **Nous n'avons toujours pas trouvé un système de justice juvénile qui protège la société, protège les droits de l'adolescent et l'aide.**
- **Nous devons continuer à chercher, mais il est peu probable que ce soit les politiciens qui trouvent les solutions efficaces.**
- **Nous devons évaluer rigoureusement les effets de toutes nos pratiques pour identifier les plus efficaces.**

# Conclusions

- **Le coût annuel du placement d'un adolescent délinquant violent est plus de \$100 000 (\$12 000 université).**
- **Les adolescents en difficulté sérieuse l'étaient bien avant leur adolescence.**
- **Nous devons augmenter nos efforts et nos ressources pour aider les jeunes en difficulté bien avant qu'ils deviennent des adolescents.**